



De l'extrême centre macronien au rassemblement national l'antisémitisme pour discréditer tous ceux qui luttent pour la justice et le droit !

Depuis la nouvelle guerre meurtrière que mène l'État d'Israël contre le peuple palestinien et tout particulièrement à Gaza, guerre qui a déjà fait des dizaines de milliers de morts et de blessés et que la Cour Internationale de Justice a reconnu le 26 janvier 2024, comme représentant un risque plausible de génocide avec plusieurs mesures conservatoires qui n'ont nullement été respectées, la pression contre tous ceux qui soutiennent la lutte de libération du peuple palestinien ou tout simplement disent leur volonté d'arrêter le massacre, n'a cessé de s'amplifier.

Ainsi, les convocations par la police et les procès pleuvent avec comme accusation celle de faire "l'apologie du terrorisme". Depuis des mois, notre *Communistes-Hebdo*, s'est fait l'écho de ses attaques et apporte son soutien à tous les mis en cause qu'ils soient des militants politiques, syndicaux ou associatifs. Il en va de même des accusations d'antisémitisme utilisées de l'extrême centre macronien d'Attal au rassemblement national de Bardella pour tenter de discréditer ceux qui critiquent et contestent la politique de l'État d'Israël et cela au nom d'une égalité ignoble qu'ils osent établir entre antisémitisme et antisionisme.

Ne reculant devant rien tant ils ont besoin d'utiliser le mensonge et la peur à leurs fins politiques, l'extrême centre et le Rassemblement National convergent dans les attaques immondes contre tous ceux qui refusent de fermer les yeux sur les massacres contre le peuple palestinien et sur les objectifs d'Israël d'en finir avec le droit des Palestiniens, reconnus par l'ONU, au retour sur les terres dont ils ont été chassés et à un État.

C'est dans ce contexte que Daniel Lévyne directeur du site de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) a été convoqué par la police pour « apologie du terrorisme ». Son audition a eu lieu le 21 juin. Selon l'UJFP : " *C'est la première fois qu'une association juive, qui combat le racisme sous toutes ses formes et qui œuvre pour une paix juste et pour l'égalité des droits en Israël-Palestine est visée.*"

Selon l'UJFP, c'est l'association « Jeunesse Française Juive », créée après le 7 octobre 2023, qui a porté plainte contre l'UJFP. Cette association a déjà porté plainte contre plus de 40 personnes ou associations. L'UJFP dans un communiqué s'interroge sur : " *le fait que cette plainte soit relayée par le parquet antiterroriste à l'encontre de 40 personnes est bien sûr une nouvelle tentative probable de criminaliser les voix de celles et ceux qui expriment leur indignation devant les craintes d'un génocide en cours à Gaza et montre le décalage répressif de la politique française par rapport aux prescriptions du Droit international auxquelles elle se dit pourtant souscrire.*"

Notre parti qui agit avec constance et détermination dans le soutien à la lutte de libération du peuple palestinien dénonce toutes ces actions de criminalisation et apporte son soutien fraternel à l'UJFP.